

Evelyne Yonnet

la lettre


 Conseillère Générale d'Aubervilliers | canton
e s t


Point de vue

projets et joue un rôle clé sur la plupart des politiques de prévention et de solidarité. La précarité, l'explosion du chômage, l'insécurité, sont autant de problèmes auxquels nous sommes confrontés chaque jour avec des moyens financiers extrêmement réduits. Mais même dans ce contexte, notre ville a des atouts considérables. Des projets comme l'arrivée programmée du métro, le campus Condorcet, la rénovation du Centre-ville, la zone d'activité de la porte d'Aubervilliers, ou l'implantation de nouveaux équipements. La ville est en plein essor, mais cela ne servirait à rien si les Albertivillariens n'en bénéficiaient pas en trouvant un emploi, un logement ou simplement en améliorant leurs conditions de vie. C'est là le principal défi que nous devons relever ensemble dans les prochaines années.

Evelyne Yonnet

Conseillère générale
Première adjointe au Maire d'Aubervilliers



Depuis des années, des pans entiers des politiques de solidarité nationale sont régulièrement supprimés.

Régions, départements, communes, doivent supporter le retrait des services publics d'Etat et répondre à l'urgence et aux attentes légitimes des habitants. A Aubervilliers, le Conseil général de Seine-Saint-Denis est aux côtés de la municipalité. Le département soutient la commune sur nombre de ses



AUBER EXPRESS

Résidentialisation de l'îlot Daquin

Les travaux permettront la simplification des accès, la rénovation des espaces extérieurs ou l'aménagement de la place des ateliers rue Lopez et Jules Martin. Démarrage prévu novembre 2010.

Diagnostic sûreté pour Cochenne/Vaillant

A la demande de la municipalité, une étude a été menée par la direction de la sécurité de proximité de la préfecture de police dans l'objectif de renforcer la sécurité des commerces. La concertation est en cours et devrait prochainement aboutir à des mesures concrètes.

Aménagement du secteur La Frette

Le projet d'aménagement des espaces extérieurs et la résidentialisation des immeubles 42 rue Casanova et 38 rue Hémet sera bientôt présenté. Par ailleurs, la municipalité veut accélérer les discussions avec la société propriétaire pour parvenir à lancer la rénovation du centre commercial Hémet.

Un bibliobus cité Charles Tillon

Evelyne Yonnet défend depuis des années un meilleur développement des services publics sur les quartiers nord d'Aubervilliers. Elle vient d'obtenir de Plaine Commune, la présence chaque semaine d'un bibliobus qui stationnera à la cité Charles Tillon tous les samedis de 16h00 à 17h30.

Evolution du marché du Montfort

Une réflexion est en cours sur l'évolution de ce petit marché de proximité. Il rend toujours service à la population mais le nombre de commerçants continue de diminuer. Après l'expérience de l'ouverture l'après-midi, d'autres solutions sont envisagées et seront prochainement soumises à la concertation.


www.evelyneyonnet.fr

Coups de pouce aux projets jeunes

Le Conseil général vient de créer une nouvelle aide financière baptisée **+CITOYENS**, destinée aux projets collectifs portés par des jeunes de 16 à 30 ans. Peuvent être retenus les projets favorisant la citoyenneté et l'engagement. Le montant de l'aide est fixé au maximum à 30% du coût du projet, plafonné à 2500 euros. Les jeunes pourront bénéficier d'un accompagnement méthodologique pour formaliser le projet ou rechercher des financements complémentaires.

+ d'information : Direction de la jeunesse du Conseil général - 01 43 93 40 95
Point information jeunesse d'Aubervilliers - 01 48 34 81 01

Cette nouvelle mesure s'ajoute aux possibilités offertes par le contrat **JEUNE AUBER+** mis en place par la ville en 2008. Là le principe est différent mais il permet aux jeunes qui se lancent dans un projet de bénéficier du soutien de la collectivité. En contrepartie de travaux divers – rallyes nettoyage dans les rues de la commune, aide aux devoirs, aide aux Restos du coeur par exemple – le jeune bénéficie d'une aide financière de 2 000 maximum pour passer son permis, payer ses études, réaliser un projet culturel ou encore créer son entreprise. Depuis septembre 2008, 300 jeunes Albertivillariens âgés de 16 à 25 ans, ont signé un contrat.



EDUCATION



Evelyne Yonnet lors de la rentrée scolaire au collège Gabriel Péri. Le Conseil général fournit entre autres une calculatrice pour tous les élèves de 6ème.

Tout au long de l'année, le Conseil général de la Seine-Saint-Denis gère la construction, l'entretien et les réparations des 120 collèges publics du département. Et malgré les faibles marges de manœuvres financières, la rénovation des bâtiments scolaires est une priorité absolue pour le département. A Aubervilliers, les collèges font l'objet d'une attention toute particulière. A Jean Moulin, les études en vue d'une restructuration complète sont menées par les services du

2730

C'est le nombre de collégiens à Aubervilliers

Créer les conditions de la réussite pour les enfants d'Aubervilliers

Les conditions de vie au collège sont essentielles pour l'équilibre et la réussite scolaire. Compte tenu du contexte social, le département, représenté par Evelyne Yonnet, accorde une attention particulière aux collèges de la ville.

département en concertation avec l'équipe éducative. A Gabriel Péri, la sécurisation de l'entrée et le réaménagement du parvis sont étudiés conjointement par les services municipaux et départementaux. Par ailleurs, le Conseil général a également inscrit dans son plan pluriannuel d'investissement, la construction d'un nouveau gymnase près du collège Gabriel Péri. Après l'incendie de 2005, le gymnase actuel avait été reconstruit. Mais aujourd'hui il n'est plus adapté aux besoins des nombreux jeunes du quartier. Enfin, en prévision de la hausse des effectifs, le Conseil général a pris la décision de construire un nouveau collège pour les enfants d'Aubervilliers et de La Courneuve. Son lieu d'implantation sera déterminé prochainement.

Culture pour tous

Favoriser l'accès à l'univers de la création artistique, c'est l'ambition du nouveau dispositif "Art et Culture au collège" mis en place en 2009 par le Conseil général de Seine-Saint-Denis. L'objectif est de donner à chaque élève la possibilité de rencontrer des créateurs et de découvrir des œuvres d'art au cours de sa scolarité. Lancé en partenariat avec l'Inspection académique, ce dispositif permet aux équipes éducatives de créer des parcours d'initiation à l'art, à travers des ateliers, des sorties, des rencontres avec des professionnels de la culture. Tous les collèges d'Aubervilliers ont bénéficié de ce dispositif.

AMÉLIORATION DE L'HABITAT



Aubervilliers, rue Charron
Rénover et préserver le caractère du Centre - Ville

Malgré les actions engagées depuis plusieurs années, le processus de dégradation de l'habitat du centre-ville n'a pu être enrayer. Les disparités sociales se sont accrues et l'état de nombreux immeubles nécessite une intervention massive de l'action publique. Devant

Secteur Centre ville - Marcreux

Vaste programme de rénovation

L'opération préservera au maximum le patrimoine existant tout en luttant contre l'insalubrité et le mal logement

ce constat, la municipalité d'Aubervilliers a sollicité et obtenu le soutien du programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD). Il s'agit d'une décision de première importance pour la ville. Elle va permettre de lancer un vaste programme de requalification sur l'ensemble des secteurs centre-ville et Marcreux. D'ici la fin de l'année, une convention sera signée avec l'Etat, la Région et le Département. Celle-ci permettra de financer de nombreuses opérations diversifiées sur le patrimoine bâti, qui iront de la démolition-reconstruction à des interventions plus légères de rénovation d'immeuble dégradés. 425 logements seront concernés par cette programmation

et deux nouveaux équipements publics seront créés, un pôle solidarité et une structure d'accueil pour la petite enfance.

Une priorité du Département

Le 12 octobre dernier, le Conseil général a également lancé son plan départemental de lutte contre l'habitat insalubre pour un montant total de 6 millions d'euros, dont 1,2 million pour la seule ville d'Aubervilliers. Cet plan s'ajoute aux autres aides départementales pour l'habitat comme l'Aide aux propriétaires occupants et les Fonds d'intervention de quartier.

SOLIDARITÉ



Un nouvel établissement pour personnes âgées dépendantes a ouvert ses portes au fort d'Aubervilliers

Inaugurée fin 2009, la Maison du soleil est située avenue Jean Jaurès, face au fort d'Aubervilliers. Cet établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) est composé de 79 chambres et a été réalisé avec soin pour répondre aux mieux aux attentes

des familles. Ce projet, longtemps freiné par l'Etat qui ne débloquent pas les crédits nécessaires, a été très fortement soutenu par le Conseil Général de Seine-Saint-Denis. Evelyne Yonnet a notamment interpellé à plusieurs reprises le Ministre de la solidarité de l'époque Xavier Bertrand en dénonçant la mauvaise volonté de l'Etat sur ce dossier. A noter que la participation financière du département pour la construction de cet établissement s'élève à environ 1,5 million d'euros.

La Maison du soleil
211 avenue Jean Jaurès
01 47 26 61 61

PETITE ENFANCE

254 C'est le nombre de familles d'Aubervilliers qui perçoivent l'aide départementale accueil jeune enfant (ADAJE) mise en place en 2008 par le Conseil général de Seine-Saint-Denis.

Réouverture de la crèche Schaeffer prévue pour septembre



Le Conseil général gère quatre crèches collectives à Aubervilliers et subventionne également les trois crèches municipales ainsi que la crèche familiale Lécuyer. Il assure également le suivi et l'agrément des 180 assistantes maternelles qui exercent à Aubervilliers. La rénovation lourde de la crèche Schaeffer est engagée depuis juillet 2009 et devrait s'achever à l'été 2010. L'opération s'élève à 2 millions d'euros dont 67 % à la charge du Conseil général.

ARRÊTSURIMAGES II

4 février 2010
Place de la mairie
avec les enseignants
du départements
pour défendre le
service public.



10 décembre 2009
Remise de
récompenses aux
lauréats du brevet
des collèges, avec
Daniel Garnier
maire-adjoint aux
affaires scolaires.



30 novembre 2009
avec Sarah
Ourhamoune
championne du
monde de boxe
anglaise, lors de la
remise du
Gant d'éclat.



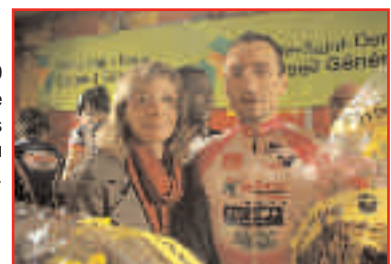
24 septembre 2009
Journée de travail
et visite des projets
d'Aubervilliers avec
Claude Bartolone
Président du
Conseil général et
Daniel Goldberg
Député.



19 juin 2009
Signature du
2^{ème} protocole de
lutte contre l'habitat
indigne, avec le sous-
préfet Claude Morel
Jacques Salvator et
Patrick Braouezec.



12 mai 2009
Nocturne cycliste
d'Aubervilliers
Remise du prix du
Conseil général.



MOBILISATION



Claude Bartolone, Bartabas et Evelyne Yonnet au Théâtre équestre Zingaro installé au fort d'Aubervilliers

Pour le département, l'accès à la culture est un droit fondamental

Le 19 décembre, à l'initiative du Conseil général, plus de 200 acteurs culturels du département ont lancé le mouvement national de mobilisation "La culture en danger". La Seine-Saint-Denis a toujours accordé une place particulière à la Culture, avec notamment trois Centres dramatiques nationaux (dont le Théâtre de la Commune d'Aubervilliers), la MC 93 de Bobigny, deux scènes conventionnées à Tremblay et au Blanc Mesnil, ou encore le festival Banlieues Bleues. A Aubervilliers, les professionnels de la culture sont mobilisés, notamment, Didier Bezace, qui depuis des années, s'attache à ouvrir le Théâtre de la Commune aux habitants d'Aubervilliers. La réduction systématique de toutes les dotations d'Etat rend toujours plus difficile le maintien d'une offre culturelle de qualité. Le mouvement gagne en importance et est relayé nationalement par de nombreuses personnalités. Une pétition a été lancée et a d'ores et déjà recueilli près de 30 000 signatures. Vous pouvez la signer sur le site www.lacultureendanger.fr

SALLE DES SÉANCES

Intervention d'Evelyne Yonnet devant l'assemblée départementale lors du débat d'orientation budgétaire 2010

Dans un contexte économique et social particulièrement difficile, avec 500 000 demandeurs d'emploi supplémentaires en un an, les réformes gouvernementales plongent les départements populaires dans des difficultés financières considérables. Au cours du débat d'orientation budgétaire 2010, Evelyne Yonnet est intervenue devant l'assemblée départementale pour dénoncer une politique qui sous couvert de modernisation, revient sur les libertés locales et les politiques de solidarités mises en place par les collectivités. Extrait.

" (...) La réforme territoriale actuelle ne pense qu'en terme de structure, de gouvernance, de gestion comptable : réduire le nombre d'échelons, réduire le nombre d'élus, réduire le nombre de régions, réduire le nombre de départements ! Bref, la réforme se réduit à la réduction ! (...) Il ne s'agit pas de demander plus de moyens ! Nous voulons simplement que la constitution soit respectée. Celle-ci



a consacré le principe d'autonomie financière des collectivités locales et la compensation des charges transférées. C'est simple, nous sommes légitimistes, nous voulons l'application des règles constitutionnelles, pas plus, pas moins. Or, nous sommes loin du compte (...) Chers collègues, au pays de Courteline et de Combien ça Coute, dénoncer les insuffisances des services publics fera toujours recettes. Mais prenons garde aux clichés démagogiques. La décentralisation a été extrêmement positive pour le pays. (...) Elle a permis la mise en œuvre de projets novateurs dans les territoires que jamais l'Etat n'aurait été en mesure d'initier. (...)

L'intégralité du texte est en ligne sur www.evelyneyonnet.fr

FICHE PRATIQUE

Carte Améthyste et chèque taxi mode d'emploi

Parmi les aides allouées par le Conseil général, la carte améthyste est sans doute une des plus utilisées.

La carte améthyste donne accès gratuitement pendant un an au réseau RATP et SNCF d'Ile-de-France, pour une participation de 15 euros par bénéficiaire. L'allocation chèque taxi contribue aux frais de transport des personnes âgées ne pouvant utiliser les transports en commun. Peuvent en bénéficier les personnes de plus de 60 ans, non imposables, résidant depuis plus d'un an dans le département.

+ d'information : CCAS d'Aubervilliers 01 48 39 53 00

3620
C'est le nombre de
cartes Améthyste
délivrées
à Aubervilliers
en 2009

Evelyne Yonnet
Hôtel du département
93006 Bobigny cedex
tél : 01 43 93 93 74
e.yonnet.cg93@wanadoo.fr

Cette lettre a été imprimée à 15000 exemplaires sur les fonds propres d'Evelyne Yonnet. Elue Conseillère générale de Seine Saint-Denis en mars 2004 sur le canton d'Aubervilliers-est, Evelyne Yonnet est membre du Parti socialiste. Elle est également première adjointe au maire d'Aubervilliers depuis les élections municipales de mars 2008.

ce document est labellisé
IMPRIM'VERT
Cette marque signifie que l'imprimeur met tout en œuvre pour respecter la santé et l'environnement.



www.evelyneyonnet.fr